

Jean-Francis SEGUY
Conseiller municipal délégué à Carcans
Secrétaire de l'association Gironde Vigilante
Lot. Le Bécadey 2. n° 33 rue des palombes
33121 CARCANS
Tél. 05 56 03 40 47
Port. 06 66 46 10 91
jean-francis.seguy@wanadoo.fr

CARCANS, le 31/12/2009

à :

M. Alain DAVID
Président du C.A. du SDIS 33
Maire de Cenon
Conseiller général
Vice Président de la Communauté
Urbaine de Bordeaux

Copies :

M. le Vice-président du CG, Yves Lecaudey
Mme la députée du Médoc, Pascale Got
M. le Conseiller Général, Henri Laurent

Monsieur le Président

J'ai appris que lors du dernier CA du SDIS, et à votre demande, il a été voté à la majorité, la demande de ma mise en examen, ainsi que celle de M. André Giraudau, au motif de diffamation envers le SDIS 33.

Trouvant la méthode inappropriée comme réponse aux grandes inquiétudes soulevées par Gironde Vigilante sur les secours des biens et des personnes en ruralité, je sollicite un entretien avec vous, pour discuter franchement des problèmes que nous rencontrons, qu'il serait plus judicieux d'évoquer ensemble, plutôt que devant un tribunal.

J'aimerais venir accompagné d'une petite délégation de notre association, composée de son Président, M. Jack Costes, du vice-président, M. André Giraudau et d'un membre du bureau, M. Guy Peyré, ancien commandant SPP.

Je pense qu'après la mise en examen de notre Président pour diffamation, dont le jugement aura lieu le 5 février au TGI de Bordeaux et pour lequel nous prévoyons une grande manifestation de tous ceux qui vivent mal la réorganisation des secours en ruralité, un autre procès pour le même chef d'accusation envers le vice-président et le secrétaire, ne pourra que nuire à l'image du SDIS.

Quoi qu'il en soit, devant le tribunal ou devant la mairie de Cenon, la mobilisation sera à la hauteur de l'injustice dont nous nous sentons victimes.

Dans l'attente de vous rencontrer rapidement, je vous prie de recevoir Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Jean-Francis SEGUY